

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP distingué pour la qualité de son rapport climat

Paris, le 3 novembre 2020 - À l'occasion de la troisième édition du « Prix international du meilleur reporting climatique » organisée par le Ministère de la Transition Ecologique, l'Agence de la Transition Écologique et le groupe de réflexion 2° Investing Initiative, l'ERAFP s'est vu remettre le prix du jury du meilleur rapport climat 2020.

Quatre ans après avoir été salué pour la « précocité de sa démarche », l'ERAFP confirme la maturité de son engagement en tant qu'investisseur institutionnel en matière de reporting climatique, en obtenant l'un des quatre prix décernés à des acteurs économiques intégrant pleinement des critères environnementaux dans leurs activités et leurs politiques d'investissements.

À la différence des années précédentes, où les prix étaient attribués en fonction de diverses catégories thématiques, la méthodologie et la notation pour cette édition ont été revues, afin d'évaluer les candidats sur l'ensemble de leur analyse climat.

C'est donc pour la transparence et la pertinence de son analyse sur la globalité des thématiques climatiques que l'ERAFP se voit récompensé.

Ce prix conforte l'Établissement dans son choix, lors de la rédaction de son rapport annuel de 2019, de faire évoluer son analyse climat vers des aspects de stratégie et de performance. Cet axe de réflexion a notamment permis d'intégrer cette année, suivant les recommandations de la TCFD, de nouveaux indicateurs dans l'analyse des risques et opportunités climat, tels que l'intégration des données du scope 3 ou encore l'analyse de l'alignement 2°C des portefeuilles pour l'intégralité des secteurs de l'économie.

« C'est une grande satisfaction et une grande fierté de voir notre travail reconnu de cette manière, s'est félicité Laurent Galzy, directeur de l'ERAFP. Cette distinction est le résultat de beaucoup d'engagement et d'implication de la part des équipes de l'ERAFP, mais aussi un encouragement à ne pas relâcher l'effort. Les grands investisseurs institutionnels et les fonds de pension comme nous ont à la fois la responsabilité et l'ambition de promouvoir l'investissement responsable à long terme : gagner ce prix nous motive encore plus pour avancer dans cette direction. »

Pour consulter le rapport annuel de l'ERAFP, cliquez [ICI](#).

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec plus de 35 milliards d'euros d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, près de 44000 employeurs et près de 2 milliards d'euros de cotisations collectées en 2018. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → www.rafp.fr

CONTACT PRESSE Alice Blais - T 01 58 50 96 36 E alice.blais@erafp.fr